Bonjour Parents!

Mars 2025 *Cliquez ici pour visiter notre site Web* *Numéro 7*

Plaisir – Respect – Ouverture

Mot de l'équipe de direction

Bon début de mars,

La semaine de relâche est arrivée! Elle permet aux enfants de se reposer et de refaire le plein d'énergie pour la dernière partie de l'année scolaire.

Nous vous souhaitons du bon temps en famille, à l'extérieur ou emmitouflés à l'intérieur. Vous trouverez dans ce Bonjour Parents! des informations concernant la prévention de l'intimidation à l'école.

Vous aurez aussi de l'information sur les dates des épreuves ministérielles de fin d'année.

Bonne lecture!

***Véronique Brassard**, directrice adjointe*

***Éric Laflamme**, directeur*

Activités du service de garde

Prochaine journée pédagogique : 14 mars 2025

Relevés fiscaux 2024 du service de garde

Vous pourrez récupérer vos relevés fiscaux 2024 sur le portail parents, ils sont disponibles dès maintenant.

Semaine de relâche

La semaine de relâche aura lieu du **3 au 7 mars 2025.** N'oubliez pas que l'école et le service de garde seront fermés durant cette semaine.

Reprise des journées tempête du 13 février et du 17 février 2025

La journée pédagogique **conditionnelle du 6 juin** 2025 devient une **journée de classe** et sera un **jour 4A.**

La journée pédagogique **conditionnelle du 4 avril** 2025 devient une **journée de classe** et sera un **jour 1B.**

RAPPEL : Informations pour la Journée pédagogique du 14 mars 2025

Pour cette journée pédagogique, nous avons organisé une sortie au Zukari à Sainte-Julie. Le départ se fera à 9h00 le matin et le retour vers 15h00 selon les imprévus sur les routes. Zukari vous propose des zones de jeux à découvrir sur une surface de 30 000 pi² ! Vos enfants vont découvrir un immense espace de jeux intérieurs pour s'amuser et ils auront la chance de participer à diverses animations organisées par les animateurs de Zukari. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le : www.zukari.ca

Lors de la sortie :

-prévoir une tenue sportive et **des chaussettes**, ces dernières sont obligatoires dans le centre.

-Préparer un lunch froid et une bouteille d'eau.

Pour toutes informations additionnelles, veuillez communiquer avec nous:
Téléphone: 514 380-8899 poste 4219 ou 6208
courriel: sdg.delodyssee@csdgs.qc.ca

La 10e édition du Défi Bougeons ensemble! aura lieu le 17 mai 2025 au parc Fernand Séguin de Candiac!

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) organise chaque année, depuis mai 2014, le *Défi Bougeons ensemble!* pour ses élèves, les membres de son personnel et les membres de leur famille, pour qu'ils puissent, tous ensemble, vivre une expérience de course ou de marche sur un parcours.

Le comité organisateur récidive en organisant une course à relais de 42 km.
Les équipes qui s'inscriront courront ½ km à la fois tout en se relayant le témoin pour atteindre une distance équivalente à un marathon!

MAXIMUM 5 HEURES POUR COMPLÉTER LE DÉFI
2 PERSONNES À LA FOIS MAXIMUM PAR TOUR DE ½ KM
2 PERSONNES PAR TOUR PEUT COMPTER POUR 1 KM

Le *Défi* a été mis sur pied dans le but d'encourager l'exercice physique ainsi que les valeurs liées à l'adoption de saines habitudes de vie. Il est également une occasion de mobiliser les élèves et les adultes de la communauté du CSSDGS en créant chez chacun des participants un grand sentiment de fierté d'y avoir participé, de l'avoir complété ou de s'être dépassé.

Défi Bougeons ensemble! | CSSDGS (gouv.qc.ca)

https://youtu.be/rr5y0f5RlYg

Si vous désirez y participer à titre de **bénévole**, nous avons besoin de vous! Consultez la page : www.cssdgs.gouv.qc.ca/benevoles-au-defi

Épreuves du ministère de l'Éducation
Présence obligatoire des élèves de 4e et 6e année

En fin d'année scolaire, les élèves de 4e et de 6e année seront soumis à des épreuves ministérielles. Ces épreuves obligatoires ont lieu aux mêmes dates pour tous les jeunes Québécois.

À cet effet, la présence de votre enfant est **essentielle** et il est important d'éviter la prise de rendez-vous; il n'y a pas de reprise possible si votre enfant est absent.

Voici le calendrier:

4e année:

Lecture: 4 et 5 juin 2025

Écriture: 9, 10 et 11 juin 2025

6e année

Lecture : 2 et 3 juin 2025

Écriture: 4 et 5 juin 2025

Mathématique: 10, 11 et 12 juin 2025

Si votre enfant vit un stress ou de l'anxiété face à ces épreuves, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignante. Cette dernière saura vous expliquer en quoi consiste la portée de ces épreuves. Il est faux, par exemple, de penser qu'un échec à une épreuve ministérielle amène un échec de l'année scolaire.

Ensemble, agissons devant l'intimidation

Intimidation ou conflit, comment s'y retrouver ?

Qu'est-ce que l'**intimidation**?

- Une série de comportements qui se répartissent sur un continuum de gravité allant de sérieux à très grave.
- Les comportements se manifestent verbalement, physiquement, par écrit, par aliénation sociale ou sur le cyberespace.
- Les **quatre critères suivants** permettent de déterminer s'il est question d'intimidation :
    1. une **inégalité des pouvoirs** (de par le nombre, l'âge, le statut social, etc.);
    2. l'**intention** de faire du tort;
    3. la **répétition** de gestes d'intimidation sur une certaine période;
    4. des **sentiments de détresse** de la part de l'élève qui subit de l'intimidation.

L'intimidation n'est pas un conflit qui émerge lors d'un différend entre élèves.

Pour plus d'informations, consultez :

Résolution d'un différend, traitement d'une plainte et Protecteur régional de l'élève | CSSDGS (gouv.qc.ca)

Comment dénoncer ou signaler un événement :

- Parler directement un adulte de l'école (enseignant, technicienne du sdg, TES, etc.).
- Écrire un courriel à la direction : delodyssee@cssdgs.gouv.qc.ca ou la contacter par téléphone au **514-380-380-8899 poste 4211** en expliquant la situation.
- Demander l'assistance de la personne désignée par l'école, soit la psychoéducatrice et les TES.

Vos ressources en tant que parent :

Le CQJDC (Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement) vous offre, en tant que parents, **un outil qui regroupe des informations fiables et pertinentes pour mieux comprendre le phénomène de l'intimidation.** Il propose des pistes d'action afin de vous soutenir dans vos interactions avec votre enfant. Gardez en tête que la collaboration avec les intervenants de l'école est primordiale afin de nous unir et de lutter contre l'intimidation :

CQJDC_Lintimidation_a_lecole_primaire.pdf

Guide Mon pouvoir sur l'intimidation comme parent, disponible en 4 langues (français, anglais, espagnol, Ukrainien) :

Mon pouvoir sur l'intimidation - Benado

Services optométriques pour les enfants

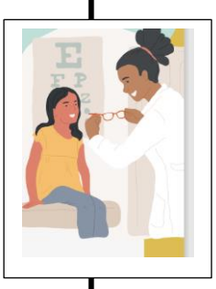

Un examen de la vue réalisé par un optométriste ou un ophtalmologiste en clinique est recommandé avant l'entrée à l'école (4-5 ans) et à chaque année de 6 à 18 ans. Il est important d'intervenir le plus tôt possible, afin de détecter, traiter et corriger, s'il y a lieu, un trouble visuel.

Les enfants de moins de 18 ans assurés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) peuvent bénéficier gratuitement des services optométriques couverts.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SERVICES OPTOMÉTRIQUES COUVERTS PAR LA RAMQ

www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/services-optometriques

Remboursement de 300 $, aux deux ans à l'achat de lunettes ou lentilles visant à corriger la vision :

Lunettes et verres de contact pour les enfants | Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (gouv.qc.ca)

Les élèves du préscolaire recevront ce service d'examen gratuit à l'école, avec autorisation parentale, des détails vous seront acheminés via les enseignantes du préscolaire.